

PREFECTURE DU NORD

Commune de SAULZOIR



REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Code de l'environnement annexé à l'ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000

relatif à la demande présentée par la société Energie SAULZOIR  
en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter le parc éolien  
Les Saules composé de 5 aérogénérateurs et 3 postes de livraison  
à SAULZOIR

A

Enquête publique du 30 septembre au 31 octobre inclus.  
sur la demande présentée par la Société Energie Saulzois en  
vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter le parc éolien Les  
Sauls composé de 5 aérogénérateurs et 3 postes de livraison  
à Saulzois.

En exécution de l'arrêté du 20 Août 2019 de Monsieur le Préfet du Nord,  
je soussigné, M. .... ai ouvert ce jour, le présent registre  
côté et paraphé, contenant 8 feuillets, pour recevoir pendant une durée  
de 32 Jours du 30 septembre au 31 Octobre 2019  
les ..... de ..... heures ..... à ..... heures .....  
..... de ..... heures ..... à ..... heures .....  
..... de ..... heures ..... à ..... heures .....  
..... de ..... heures ..... à ..... heures .....

les observations du public.

A SAULZOIR le 30/09/2019

Première journée



Le 30 septembre 2019 de 9 heures 00 à 12 heures 00

1) - Observations de M. (E1) .....

Monsieur & Madame GAVIER 29 Rue de Monchaux  
59227 - VERVIERE MURÉE

Nous sommes venus peu après commencement de l'état de  
projet, recueillir des précisions afin de formuler d'éventuelles  
observations ultérieurement avant clôture de l'enquête publique

Le Commissaire - Enquêteur

Jean-Louis COUVOYON

[Handwritten signature]

10

2<sup>ème</sup> Permanence du Vendredi 4 octobre 2019 de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>

POTTIER JEAN 4 rue meune 59227 Verchain-Neaujeu

COGNIAUX CATHERINE 2 rue auguste Hunk 59990 PREJEU

(E2) Nous sommes favorable à la construction du parc des 5 écoliers  
Pottier Jean

Visite de M<sup>r</sup> CARPENTIER Lucien et venu s'assurer que

(O2) son terrain est à disposition ne figure pas dans le dossier  
avons conseillé de se rapprocher téléphoniquement auprès de M<sup>r</sup> Sordel

Le Commissaire - Enquêteur

Jean-Louis COUVOYON

Mars Permanence

- un e-mail de M<sup>r</sup> Goffroy de Leyer demeurant 8 rue  
l'abbé Edmond Rubben à Verchain Neaujeu indique qu'il s'est  
d'appréhender qu'il y avait un nouveau projet d'installation d'écoliers  
sur la commune de Saulzain ayant déjà en cours les premières écoliers  
de Saulzain et s'oppose à ce nouveau projet qui sera une  
nouvelle fois devant nos fenêtres. (Toussaint à ce registre son e-mail)

- Un courrier daté du 3 octobre 2019 n'a été reçu le 9 octobre

(C1) lors de ma permanence, de Madame Françoise Waxen qui indique  
faire par de son avis favorable au projet écolier de Saulzain.  
Toussaint ce courrier au présent registre.

3<sup>ème</sup> Permanence du mercredi 9 octobre 2019 de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>

de confirmer mon accord favorable  
pour la réalisation des 5 écoliers

(E3) et 3 poste de livraisons  
M<sup>r</sup> Edmond Baillon et sa fille  
12, rue du 8 mai  
59129 Arennes- Les Liberté

(E4)

M. Gilleron André Maire de l'école des filles  
55227 Verchain - Margré

Je suis favorable à l'implantation des éoliennes.

*Gilleron*

Le Commissaire Enquêteur

Jean-Louis COUVOYON

M<sup>me</sup> Permanence du Samedi 19 Octobre 2019 de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>

M<sup>me</sup> Soreau Bénédicte 3 rue de l'Épée 59129 Avelines les Arbert.

(E5)

Par la présente, je confirme mon accord pour le projet éolien des  
sables à Saulzois fait le 19/10/2019

*Soreau*

(E6)

M<sup>me</sup> et M<sup>l</sup> DELSART Alain 33 rue du Ravin Pollet 59213 ESCARMAIN.

Nous sommes intéressés par la production d'énergie éolienne sur  
le territoire de la CCPS en restant raisonnable quant  
au nombre d'éoliennes (maximum 10).

Fait le 19/10/2019

*Delbart*

Monsieur Bruno PLANCKE, président de l'association

(C3)

APEEVA, 1 chemin de la petite chaussée à Vendegies sur

Escaillon a déposé en Courrier de 9 pages et concluant un  
avis défavorable au présent projet - attirant l'attention sur

l'adresse mail indiquée sur 3 affiches jaunes plus <sup>ne</sup> qui serait pas  
bonne!

Monsieur Yves Gilleron, Maire de la commune de Verchain Margré

a déposé un courrier daté du 16 Octobre 2019 par lequel le Maire

(C4)

fait part de son avis défavorable concernant l'implantation d'éoliennes,

le Conseil municipal en place depuis 2014 a confirmé cette position,

est joint à ce courrier, la délibération n° 2013/04/02 prise par le Conseil Municipal en date à l'unanimité de ses membres, s'opposant à ce projet. Eolien.

(C5) La Société EITF ayant son siège à la 21. Vais et hexamètre CS 30 001 59267 à Praille fait une offre de service pour le projet porté par la Société W.P. et relatif à la construction du Parc éolien " Les Soules" sur la commune de Saulzoir.

M. SOREAU Thomas Agriculteur  
1 Chemin de Bouclair

59227 Verchain, Roubaix

(E7) Mon exploitation agricole est située entre 1200 m et 1500 m des 5 éoliennes.

Je suis inquiet de l'impact potentiel d'autant de machines à proximité immédiate de mon élevage de vaches laitières de porcs mais aussi de l'impact sur la santé de ma famille.

Ce qui m'inquiète en premier lieu, c'est les nuisances dues aux ondes électromagnétiques qui peuvent provoquer des troubles de la santé des animaux et des humains.

Mes bâtiments d'élevages sont récents, aux normes environnementales, ont fait l'objet de permis de construire et sont classés "ICPE".

J'ai fait le ~~choix~~ choix de m'éloigner du village pour construire mes bâtiments d'élevage afin d'éviter les nuisances auprès de population (bruit, odeur, etc.). Je trouve dommage de devoir supporter à cause

de cela, d'autres contraintes. Les investissements que j'ai réalisés sont très lourds et la rentabilité faible, c'est pourquoi je ne pourrais supporter une baisse de production agricole.

Par ailleurs, l'impact visuel de 5 machines, me paraît important, pour moi qui suis le plus près, la société WPD m'a d'ailleurs proposé d'implanter une haie pour masquer, preuve que je suis le premier concerné.

Je suis donc défavorable à ce projet éolien.

Verquin Michel 42 Rue FOCH SAULZOIR

Bon projet pour l'écologie et l'économie de la commune et des ses habitants  
Je suis favorable

(E8)

Le Commissaire Enquêteur

Jean-Louis COUVOYON

5<sup>ème</sup> Remarque du Jeudi 24 Octobre 2019 de 14h à 17h.

(C2) - il m'a été remis 1 Courrier daté du 17 Octobre, de la Région des Hauts-de-France, indique qu'il s'offre au projet éolien

(E9) Jacques DEREO 14, rue J.J. Rousseau 59227 SAULZOIR  
Très bon projet. Chacun doit faire sa part d'amélioration énergétique et écologique.  
Je suis donc favorable au présent projet.

BRIOS MICHEL 36 rue Zola SAULZOR

E10

E4 sera à 19 mètres en bout de poutre du corridor  
coulée préconise 200m nulle part il n'est indiqué 50m  
et 1m

E11

Joseph MARCHANT 304B rue du Billonnet 53823 RANCO  
est favorable au projet de SAULZOR

Le Commissaire Enquêteur  
Jean-Louis COUVOYON

le 18 octobre 2019,

Delphine Semaille  
13 bis rue Jean Tousseb  
59227 Saulzors

E12

Favorable au projet d'éden. En respectant évidemment  
le besoin de Biodiversité

D. Semaille

Généralisation du Truc 31 octobre 2019  
le 31 octobre 2019

François MOREAU

52 rue Jules Bonch  
59198 MASPRES

E13

Je suis favorable au projet  
éolien. Cela permet d'avoir  
de l'énergie nouvelle, renouvelable  
et propre tout en respectant une  
biodiversité. De même avec ce projet  
les chemins de la commune vont être  
renovés et d'autres seront créés.

F Moreau,  
*[Signature]*

Hors permanence

(E6) Lettre de M<sup>r</sup> Hubert Auceaux, 22 rue de la République et 80240. Récipiel indique être favorable à la réalisation du parc éolien de Saules.

(N° 1) Délibération en date du 24 octobre 2019, fait part de son avis favorable au projet éolien de Saules sur la commune de Saulzrie.

(E14) M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Boursiez POTTIER Denis et Béatrice  
Nous sommes favorables à l'installation de 5 éoliennes sur le parc Eolien des Saules.

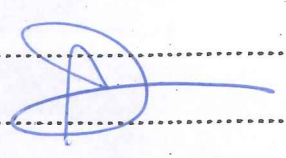
Saulzrie

(E8) Lettre de M<sup>me</sup> Cecile GAUTIER demeurant 29 rue de Lorchaux à Lorchain - Langri, en date du 30 octobre 2019, d'un courrier de 3 pages, dresse un inventaire complet sur l'état quantitatif de ces éoliennes. Elle ne comprend pas jusqu'à ce jour d'écarts sont relevés de la part de la MRAE. Elle estime que l'échelle du plan qui permet de visualiser l'implantation réelle de ces éoliennes par rapport à son village et faune, cela indique donc les habitants de Lorchain Langri en effet, le plan avec cette échelle énoncée indique que les éoliennes sont à pratiquement 3 km du village alors qu'en réalité elles sont à 1,8 km. Pour toute ces raisons, indique être favorablement opposé à l'installation de ces éoliennes.

(E15) favorable sans réserve aux habitants de la commune de Lorchain (conscience des effets de l'impact), et que les effets sur la réception des nuisances sonores sans impact sur les nuisances et pour de développement ne sont pas en charge par les habitants de la commune au bon des éoliennes.



E 16

M F DEROS 16 rue JJ Loussea 59777 Saulzois  
Très favorable à ce projet à l'heure de l'urgence  
climatique il est nécessaire d'utiliser toute les  
énergies "durables" possible.  
"Projet Pour école des Saules" 

C 9

M. Thomas BOULEUX demeurant 4 chemin derrière les tours  
à 59227 Saulzois, fait part de son opposition au projet  
de Parc éolien (lettre).

- Délibération du Conseil Municipal de Saulzois, émet un avis  
favorable à l'installation pour le Parc éolien des Saules.

Intervenants par voie.


Voil n°1 = M. Geoffroy de Jeyr - 8 rue de l'abbé Edmond Ruben  
à Vachaux Langri. *Défavorable*

Voil n°2 = M. Damien Taisne, 5 rue des six Jours à Vachaux  
Langri. *Défavorable*

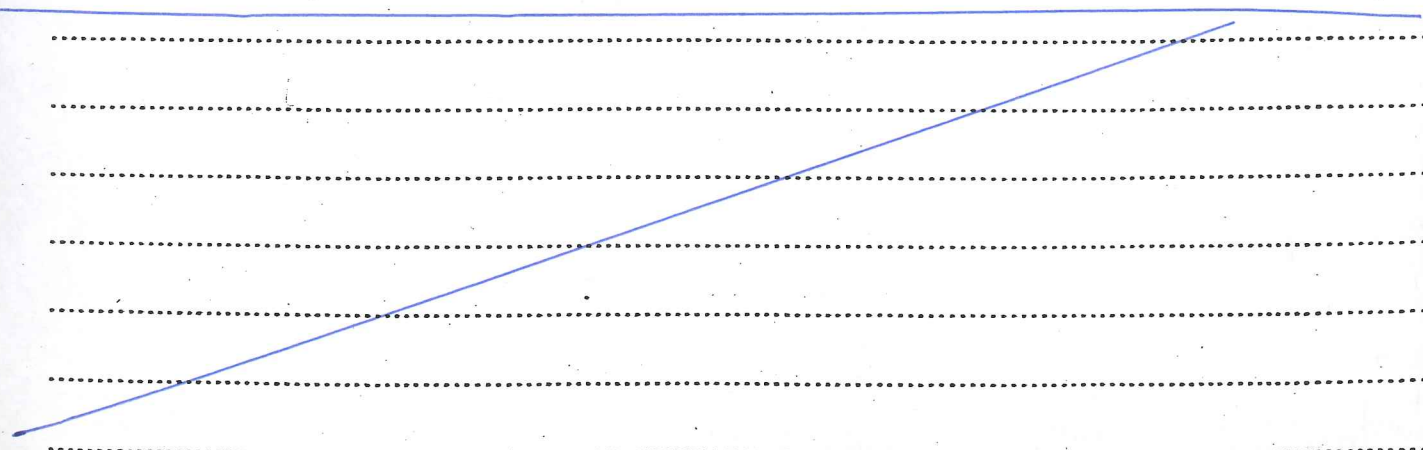
Voil n°3 = M. Régis Lefebvre. *Défavorable*

Voil n°4 = M. Christian Brisieux. *Défavorable*

Le Commissaire - Enquêteur



Jean-Louis GOUVOYON



Le 31 Octobre 2019 à 17 heures 30

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné Jean-Louis COUVAYON déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs du Lundi 30 septembre 2019 au 31 Octobre 2019 de heures à heures et de heures à heures

Les observations ont été consignées au registre par 30 personnes (pages n° 2 à 9)

En outre, j'ai reçu 14 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1. - Lettre en date du 3 Octobre 2019 de M<sup>me</sup> Françoise WAXIN
- 2. - Lettre en date du 4 Octobre 2019 de M<sup>r</sup> PLANCKE Bruno (Président de l'ADFFVA)
- 3. - Lettre en date du 15 Octobre 2019 de M<sup>r</sup> Le Maire de Verchain-Vaugny

- 4 - lettre en date du 10 Octobre 2019 de la 1<sup>ère</sup> EIRF
- 5 - lettre du Président de la Région des Hauts de France du 17/10/2019
- 6 - lettre en date du 29 Octobre 2019 de M<sup>r</sup> Hubert Anceaux
- 7 - lettre en date du 24 Octobre 2019 de Président de la CCLIS.
- 8 - lettre en date du 30 Octobre 2019 de M<sup>me</sup> Cécile Gautier
- 9 - lettre en date du 31 Octobre 2019 de M<sup>r</sup> Thomas Bouleux
- 10 - Joëlle Bastien du 17 Octobre 2019 du C. D. de Saulzoir
- 11 - Email du 07/10/2019 de M<sup>r</sup> Geoffroy de Leyer
- 12 - Email du 19/10/2019 de M<sup>r</sup> Damien Taisne
- 13 - Email du 21/10/2019 de M<sup>r</sup> Rifici Lefebvre
- 14 - Email du 25/10/2019 de M<sup>r</sup> Christian Bisiaux

Ⓟ

Le présent registre ainsi que les .....<sup>14</sup>.....pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins le 27 Novembre 1959 ..... à M. le Préfet du Nord, sous couvert de M. le Sous-Préfet de Cambrai.....

*Jenny*  
*Le Commissaire enquêteur*

(voir mention de clôture en page 12)

CONCLUSIONS DE L'ENQUETEUR

Area with horizontal dotted lines for conclusions, crossed out with a diagonal blue line.